Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 48 (1986)

Heft: 2

Rubrik: Travaux d'affûtage sur récolteuses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Travaux d'affûtage sur récolteuses

Les différents types de récolteuses sont munis de dispositifs tranchants. La précision
du tranchant et le réglage des
parties coupantes influent
considérablement sur le besoin
de puissance de ces machines
et sur la charge de transmission motrice. En maintenant les
parties tranchantes en bon
état, on augmente la sécurité
de service et on économise de
l'énergie!

Lors de travaux d'affûtage, il faut éviter par principe d'attremper les lames jusqu'à ce qu'elles soient bleues; si nécessaire, il faut les refroidir de temps en temps. Il ne faut pas meuler des arêtes vives ou alors les enlever au moment du placement des couteaux.

Il faut travailler avec des lunettes de protection et, si nécessaire, avec des gants. Bien fixer le couteau que l'on a démonté,

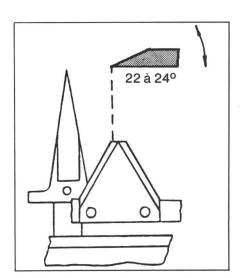


Fig. 1: Angle d'affûtage d'une barre de coupe à doigts.

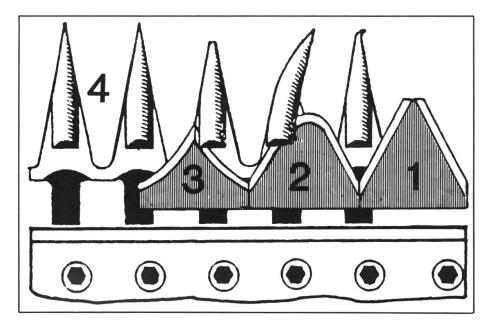


Fig. 2: Barre à doigts.

en veillant à ce que la lame ne soit pas dirigée vers l'homme, mais dans la direction opposée. Les affûteuses, dont l'angle d'affûtage est réglable, sont meilleures, mais également plus chères que les affûteuses à main, qui ne permettent pas d'obtenir un angle très précis.

Barre de coupe à doigts

Il faut affûter les lames après six à huit heures de travail, ou quotidiennement; l'angle d'affûtage doit être de 22–24° (voir Fig. 1). Il faut maintenir la forme de la lame comme la première figurant à l'illustration No. 2. Par contre, il faut éviter des erreurs comme les lames No. 2 et 3, sur l'illustration No. 2. Le contre-couteau (voir contre-plaque 4 de l'illustration No. 2) doit être aguisé, si nécessaire. Il faut régler minu-

tieusement les couteaux placés dans leur cadre.

Barre de coupe à deux lames

L'affûtage se fait comme pour la barre de coupe à doigts, mais l'angle d'affûtage des lames est de 40°.

Moissonneuse-batteuse

L'affûtage se fait comme pour la barre de coupe à doigts, mais l'angle d'affûtage peut aller de 18 à 22°, car, contrairement au fauchage de l'herbe et avec ce genre de machine, on soulèvera moins de terre et moins de pierres. En affûtant, il faut veiller à ne pas éliminer d'éventuelles rainures sur les lames.

Autochargeuse

Démonter les couteaux pour les affûter, soit individuellement,

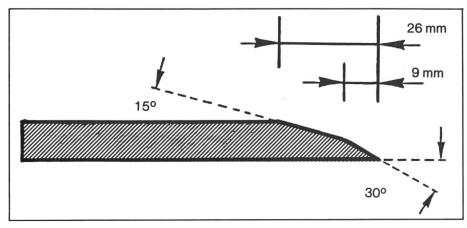


Fig. 3: Le couteau d'une hacheuse-ensileuse.

soit en bloc avec le cadre à couteaux. L'angle d'affûtage doit être d'environ 10°; des couteaux dentelés «à scie» ou des dentelures légèrement arrondies ne doivent être affûtés que d'un côté, afin de maintenir cette aide de coupe.

Ramasseuse-presse

Démonter le couteau à piston et le contre-couteau pour pouvoir l'affûter. Angle d'affûtage pour le couteau: environ 30°, pour le contre-couteau: environ 70°. Pour les contre-couteaux à biseau (tranchant incliné), il faut

procéder selon les instructions du fabricant. Les couteaux lieurs doivent être affûtés à 18-20°.

Hacheuse-ensileuse

Les couteaux sont en général affûtés à l'aide d'un dispositif de meulage incorporé; pour ce faire, il faut suivre absolument les instructions du fabricant.

En général, on affûte à mifréquence de rotation du couteau radial. Le disque ou la pierre d'affûtage doivent être approchés des couteaux avec grande précaution. Affûter jusqu'à ce que les couteaux soient régulièrement aguisés, puis s'arrêter. Dès que le travail d'affûtage est terminé, remettre le dispositif en place et le bloquer.

Dès que la lame à angle de 30° a atteint à peu près la moitié de la largeur de la lame totale, les couteaux doivent être démontés et affûtés à leurs dimensions originales (Fig. 3). Mais n'oubliez pas que chaque hacheuse-ensileuse est munie de couteaux de dimensions différentes; il faut donc vérifier les instructions du fabricant.

Après l'affûtage: Les couteaux tranchants doivent être non seulement remontés, mais également réglés d'après leur contre-couteau. Certaines fois, c'est le couteau qui est réglable, certaines fois, c'est le contre-couteau. Toutes les dimensions sont indiquées dans le mode d'emploi.

Ce n'est qu'en travaillant avec des couteaux bien tranchants et avec un réglage exact que l'on obtiendra une coupe nette, tout en économisant de l'énergie!

(Agro trad.) KTBL-DEULA

Nouvelles des sections

Manifestations des sections

Date	Lieu	Manifestation	Organisation/Remarques
Section Vaud			
31 janvier 1986	Lausanne	Assemblée génerale	Palais de Beaulieu,
		Journée d'information ASETA	Restaurant Rond-Point
Section Fribourg			Début: 10.00 h
	St. Aubin	Journée d'information	Restaurant «Les carbiniers»
19 février	St. Aubin	«Les travaux du sol sans dégâts» Début: 13.15 h	
Section Neuchât	tel		
14 février	Cernier	Assemblée générale	Hôtel de la Paix
			Début: 13.30 h